

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/08/116

Objet : Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation avec le producteur Soulful Sounds

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la commune de Vire Normandie d'organiser un spectacle à La Halle Michel Drucker,

Décide

De donner son accord à la signature d'un contrat de cession de droits d'exploitation d'une prestation de spectacle vivant, conclu avec le producteur Soulful Sound, domicilié 74 quai Vendevre, 14000 Caen, représenté par Océane BARON, en sa qualité de présidente, pour l'organisation d'un concert du groupe « THE SOULFUL DEVIANTS », qui aura lieu à La Halle Michel Drucker, 1 rue des Halles, 14500 Vire Normandie, le vendredi 10 novembre 2023 à 20h30, et ce pour un montant total de 1750 € (TVA non applicable).

Pour ce concert, une billetterie sera ouverte, au tarif 2023 de la grille C.

Fait à Vire Normandie, le 11 août 2023

Pour Le Maire de Vire Normandie
empêché et par délégation,
Le premier adjoint,

Gérard MARY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230811-DM202308116-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/08/2023

Publication : 16/08/2023

Décision du Maire n°2023/08/116 du 11 août 2023



DÉCISION DU MAIRE N° 2023/08/117

Objet : Signature d'un avenant au contrat de cession avec l'association « Label Caravane » pour l'organisation d'un ciné-concert

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu la décision du Maire n°2023/06/103 du 28 juin 2023 relative à la signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'une prestation de spectacle vivant avec l'association Label Caravan pour l'organisation d'un ciné-concert à La Halle Michel Drucker,

Considérant la nécessité de conclure un avenant au contrat de cession du droit d'exploitation d'une prestation de spectacle vivant avec l'association Label Caravan pour l'organisation d'un ciné-concert à La Halle Michel Drucker,

Décide

De donner son accord à la conclusion d'un avenant au contrat de cession signé le 30 juin 2023 avec l'association « Label Caravan », domiciliée 9-11 rue de Dinan, 35000 Rennes, représentée par Christine Ropert, en sa qualité de présidente, pour l'organisation d'un ciné-concert intitulé « Nimbus », qui aura lieu à la Halle Michel Drucker, le vendredi 29 septembre 2023.

Cet avenant concerne la programmation d'une séance scolaire supplémentaire à 10h45 pour un montant total de 844,00 € T.T.C.

Pour cette représentation, une billetterie sera ouverte, au tarif concert pédagogique de 2023 de 3,50 €.

Fait à Vire Normandie, le 11 août 2023

Pour Le Maire de Vire Normandie
empêché et par délégation,
Le premier adjoint,

Gérard MARY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230811-DM202308117-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/08/2023

Publication : 16/08/2023

Décision du Maire n°2023/08/117 du 11 août 2023



DÉCISION DU MAIRE N° 2023/08/118

Objet : Signature d'une convention avec Madame Christine Ropert de l'association Label Caravan pour une résidence d'artistes à la Halle Michel Drucker

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu la demande formulée par l'association Label Caravan de disposer de la salle « La Halle Michel Drucker » pour une résidence d'artistes,

Décide

De donner son accord à la conclusion d'une convention de résidence d'artistes avec Madame Christine Ropert, en sa qualité de présidente de l'association Label Caravan, 9 rue de Dinan, 35000 Rennes, pour la création d'un ciné-concert intitulé « Nimbus » par Jennifer Rival et Nicolas Méheust (Nefertiti in the Kitchen), du mercredi 27 au jeudi 28 septembre 2023 à la Halle Michel Drucker. Pour cette résidence, la Halle Michel Drucker fournira les repas et l'hébergement.

Fait à Vire Normandie, le 11 août 2023

Pour Le Maire de Vire Normandie
empêché et par délégation,
Le premier adjoint,

Gérard MARY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230811-DM202308118-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/08/2023

Publication : 16/08/2023

Décision du Maire n°2023/08/118 du 11 août 2023

